

# Dopage dans le sport amateur : FINIE L'IMPUNITÉ!



Jogging, fitness, crossfit, futures cibles de l'Organisation nationale antidopage (Onad).

► La lutte contre le dopage évolue ! Le 14 novembre dernier, un décret modificatif a été adopté, par le Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles. Il n'est pas encore en application car un arrêté d'exécution, en cours d'élaboration, doit encore être adopté par le gouvernement. Cela devrait intervenir en principe encore durant ce premier semestre.

**EN RÉSUMÉ**, la réforme vise, au départ, à permettre à l'Organisation nationale antidopage (Onad) de répondre à toutes ses obligations de signataire du Code mondial antidopage. "Une de ces obligations prévoit que l'Onad doit s'assurer que toutes les décisions prises en cas de dopage soient conformes au Code mondial antidopage, notamment en ce qui concerne les sanctions ou encore la manière dont il faut motiver les décisions, explique Elisa Engels, chargée de la com-

munication de l'Onad. Avec le système actuel où la compétence disciplinaire relève des fédérations, on avait un système poreux ou en tout cas imparfait: soit des fédérations (souvent petites ou sans grands moyens) n'avaient pas les ressources et/ou l'expertise internes pour atteindre cette exigence de qualité (et d'égalité)

dans les décisions ; dans certains cas, il n'y avait aucune fédération (ex: fitness ou certaines courses) derrière avec, dans ces cas-là, un risque d'impunité complète, ce qui n'était pas non plus un bon message, notamment en termes de prévention et de santé publique."

Donc, la réforme vise d'abord à s'assurer que tout cas de dopage détecté par l'Onad (suite à

un contrôle ou à une enquête, qu'elle peut aussi mener) aboutisse à une décision et, le plus souvent à une sanction qui soient pleinement conformes au Code mondial antidopage.

C'est aussi, naturellement une question d'égalité entre tous les sportifs et tous les sports: un même fait de dopage doit pouvoir recevoir la même sanction et ce, quel que soit le sport concerné.

**QU'EST-CE QUI VA** réellement changer? "Cela va notamment permettre de contrôler certains sportifs non affiliés dans certaines salles de fitness. L'on sait, notamment par la Flandre qui pratique ce genre de contrôles depuis des années, que ce types de missions, très souvent menées en coo-

pération avec la police, aboutit bien souvent à de nombreux cas positifs. Les chiffres peuvent parfois monter sur près de 50% des cas."

On pourrait se dire que, contrôlé positif ou pas, un sportif amateur n'en a cure...

"Pour eux, une sanction sportive (suspension) n'a pas beaucoup voire pas d'effet. Donc, la réforme prévoit aussi que tout sportif dopé, suite à une décision de la CIDD, recevra aussi, à côté de la sanction sportive (elle s'impose quand même car c'est une obligation du Code), une amende administrative, qui sera proportionnelle à la gravité des faits. Par exemple, un dopage pour prise de cannabis sera moins sévèrement sanctionné qu'une prise d'anabolisant. De même, le trafic sera très lourdement sanctionné."

Saul

## "On ne fait pas de cheval de course AVEC UN BAUDET"

► En vingt ans, les produits sont devenus plus durs et les contrôles se font toujours aussi rares.

► Les témoignages à visage découvert sont difficiles à obtenir dans le chef de sportifs dopés. La peur du regard et du jugement des autres y est pour beaucoup. Mais les langues se délient une fois l'anonymat garanti. "Je suis organisateur de course cycliste. Sur 120 organisations à ce jour, il y a eu seulement trois contrôles, c'est bien trop peu !"

Un ancien cycliste évoque son propre cas. "Oui, je me suis dopé. Dès que l'on avait un petit niveau, on allait chez certains médecins. Mais on ne fait pas de cheval de course avec un baudet. Il fallait être à 100 % pour

que cela soit efficace pour être au top. Mais c'est clair, plus bas, c'est une véritable bouche à l'ouest: amphétamines et autres crasses comme le pot belge qui existe toujours, il fallait juste avoir la chance de ne pas être contrôlé. Moi, ce que j'ai pris, comme l'EPO, ce n'est pas plus grave que fumer 15 pétards par jour. On n'avait pas peur d'être pris, l'EPO fait ses effets le sixième jour, mais n'est traçable que quatre ou cinq jours après la prise !"

trôlé. Moi, ce que j'ai pris, comme l'EPO, ce n'est pas plus grave que fumer 15 pétards par jour. On n'avait pas peur d'être pris, l'EPO fait ses effets le sixième jour, mais n'est traçable que quatre ou cinq jours après la prise !"

**OLIVIER DULON** n'a pas eu recours au dopage, mais il apporte son regard d'expert

sur la problématique. "Rien n'a changé depuis 20 ans. La seule chose est la dureté des produits. On est passé à un stade supérieur. C'est à mes yeux un problème de santé publique. D'accord, il existe du dopage dans le sport amateur, mais si on venait à contrôler aussi, par exemple, les travailleurs à la chaîne, on serait surpris. Il faudrait plus de prévention et surtout, que des structures comme l'Onad bénéficient de plus d'indépendance et surtout de soutien financier. Ils doivent être encouragés."

Saul

## Et la prévention dans tout ça ?

WALLONIE "Sans mauvais jeu de mots, la prévention sera dopée mais, dans ce sens-là, c'est pour une bonne cause."

Une personne va être engagée à temps plein à l'Onad pour développer, avec le reste de l'équipe, un plan complet de prévention, d'éducation (même dans les écoles) et de communication relatif à la lut-

te antidopage. "Le but est réellement de former et d'éduquer, dès leur plus jeune âge, les jeunes sportifs aux valeurs du sport, à l'éthique et au fair-play, et donc à un sport sans dopage."

Il n'existe pas de données séparant le coût du contrôle du sportif professionnel de ce-


lui de l'amateur. Les chiffres globaux prévoient en 2018 693 000 € pour la lutte contre le dopage, soit 141 000 € de plus qu'en 2013 !

Si nous regardons les statistiques des dernières années, la tendance du dopage est relativement stable. "Il est clair que ce pourcentage devrait décoller en 2019 avec l'arrivée des con-

trôles dans les structures non chapeautées par des fédérations sportives (salles de fitness, crossfit, courses à pied avec classements à l'arrivée)."

Saul

# “UN GURONSAN, c'est comme 10 Red Bull”

 David a connu trois AVC depuis qu'il a arrêté le sport. Il pointe l'argent, responsable de la course à la performance.

CHARLEROI David a joué durant plus de 20 ans au football et vu ses talents techniques, aussi au mini-foot. Il l'avoue, il a eu recours à des méthodes dopantes ! *“Pourant, il y avait des contrôles en P1 et à l'époque, en Promotion, même si personnellement, je n'ai jamais été contrôlé. Par contre, jamais je n'ai vu un contrôle en P2 ou P3... À mes yeux aussi, les Flamands sont plus avancés que nous en termes de contrôle. J'ai tâté de l'équipe nationale et l'équipe était contrôlée même à l'entraînement sauf... quand nous étions en Wallonie.”*

Pourquoi donc avoir recours au dopage dans un sport comme le football ? *“Il y a de l'argent en jeu. Tu es performant, tu joues, tu gagnes de l'argent. Simple ! Vu que je doublais foot et mini-foot, j'étais sur les terrains tous les jours et même*

*deux fois sur la soirée le vendredi ! Je me suis retrouvé dans le trou à un moment donné, fatigué, je n'y arrivais plus. Le médecin de mon club néerlandophone m'a parlé du Captagon et du Guronsan. Avant chaque match, c'était Guronsan ainsi qu'un morceau de sucre avec de l'éther. Je recevais une ordonnance, j'allais moi-même à la pharmacie. Cela se savait dans le vestiaire, de tous, sauf du côté de la direction du club. À l'époque, j'étais loin d'être un cas isolé, et cela se passait dans de très nombreux clubs !”*

**POUR DAVID**, les effets ont été immédiats ! *“Tout de suite, je me suis senti mieux, c'était de la bombe ! À choisir, je ne le ferais plus, car depuis mon arrêt, j'ai fait trois AVC, je me dis que cela est lié. J'ai pris du Captagon durant 7-8 ans, du Guronsan pen-*

*dant... 20 ans. Maintenant, c'est interdit en Belgique et c'est tant mieux. Je sais que certains parents donnent cela à des enfants, c'est de la folie ! Un Guronsan, c'est l'équivalent de 10 Red Bull.”*


Si les effets étaient réels, le contre-effet l'était aussi. *“Après un match, gare à la descente. Avec cela, tu te donnes d'office, mais deux heures après, tu es une loque, fatigué, vidé.”*

David pousse son coup de gueule. Pour lui, c'est l'argent qui est la cause de tout cela. *“Le football amateur devrait le rester, il faut arrêter avec l'argent facilement gagné. À force d'en vouloir toujours plus, on se dope. Quand on voit des gars de 18 ans tomber sur un terrain de football et mourir, c'est certain, ils ont pris ! Ils sont tellement suivis médicalement que ce n'est pas possible autrement.”*

Mais alors, comment échapper à un contrôle positif ? *“Moi, c'est simple, j'avais en permanence un pot d'urine saine dans mon sac !”*

Saul

## 157 amateurs contrôlés en 2018

 Le cyclisme ne présente qu'un cas anormal sur 21 en 2018 alors qu'il est le plus contrôlé.

► En 2018, 1078 contrôles ont eu lieu, dont 157 sportifs amateurs. Parmi ces 157 sportifs, 75 étaient des cyclistes. Les autres disciplines plus ciblées sont les poids et haltères, la natation, le bodybuilding... En 2018, sur 21 cas de résultat d'analyse anormale, un seul concerne le cyclisme ! *“Attention qu'un cas de dopage n'est avéré que lorsqu'une décision disciplinaire a été prise et a reconnu le*

*cas de dopage et, dans la très grande majorité des cas, qu'une sanction a été prise”,* explique Elisa Engels, de l'Onad.

Il est de notoriété publique que des épreuves de masse comme les joggings, les cycloportives cyclistes, par exemple, ne fassent pas l'objet de contrôle... *“Faux, l'ensemble des disciplines sportives font l'objet de contrôles. Cependant, la répartition des contrôles tient notamment*

*compte des risques de dopage, du prize money, mais également de l'existence d'une fédération de tutelle de la compétition organisée. En effet, sur ce dernier point, dans l'état actuel des règles, en Communauté française, ce sont les fédérations qui sont compétentes pour organiser les procédures disciplinaires et éventuellement infliger des sanctions. Autrement dit, si le sportif est non affilié, il risque de ne pas*

*encourir de sanction effective sur le plan sportif, ce qui n'est pas efficace, à la fois en termes de dissuasion, de prévention, mais aussi d'un point de vue budgétaire. C'est une des raisons importantes pour lesquelles la réforme importante (voir ci-contre) est en cours.”*

**AUTRE IDÉE** reçue, les contrôles qui seraient plus nombreux en Flandre qu'en Wallonie... *“C'est*

*une fausse idée, du moins si l'on fait une comparaison au prorata de la population sportive affiliée. En FWB, on recense 661136 sportifs (au 31/12/2016) pour 1317 sportifs contrôlés, soit 0,2 % de la population sportive. Pour la communauté flamande, pour 1383501 sportifs (chiffres 2017), on a 1926 sportifs contrôlés, soit 0,14 % de la population sportive.”*

Saul